

«L'écoconstruction à coûts maîtrisés, voilà notre feuille de route »



«L'occasion de peser à la fois sur des enjeux environnementaux, sociaux et économiques est rare. Avec la création et le développement d'une filière écoconstruction, nous pouvons dans le même temps réduire les émissions de gaz à effets de serre, réduire la facture énergétique pour les ménages, et développer un bassin d'emploi non délocalisable.

Plus de 17000 salariés de la métropole dépendent du secteur de la construction, dont 13000 artisans. Lille Métropole peut les aider à s'adapter aux nouveaux métiers de l'écoconstruction.

Pour se développer et irriguer toute la métropole, l'écoconstruction devra être à la portée de chacun. L'écoconstruction à coût maîtrisé, voilà notre feuille de route »

Michel-François Delannoy,

Maire de Tourcoing,
1^{er} Vice-Président délégué
à la gouvernance
et au développement.

Un partenariat aux fondations solides pour toute la filière de l'écoconstruction

Pour soutenir la création d'une filière écoconstruction et son développement, Lille Métropole a décidé de s'appuyer sur les compétences du Centre de développement des éco-entreprises (cd2e), installé à Loos-en-Gohelle dans le Pas-de-Calais. La première conférence sur la construction neuve, le 10 mars dernier dans l'enceinte de Lille Métropole, a lancé officiellement ce partenariat qui peut se résumer d'une simple phrase : « accompagner la mutation des entreprises du bâtiment vers l'écoconstruction à des coûts acceptables ». Tous les professionnels le savent, l'anticipation des détails de mise en œuvre est la clé d'un ouvrage de qualité. Lille Métropole et le cd2e mettent donc l'accent sur la conception et l'association de tous les acteurs d'un projet. Le plan d'action sera donc à destination de toute la filière, des maîtres d'ouvrage aux artisans, en passant par toutes les professions de l'acte de construire.

Savoir et faire savoir ! Pour structurer la filière, encore faut-il la connaître. Outre les actions de communication, le plan d'action prévoit le déploiement de l'intelligence économique auprès de toute la filière. Le développement des innovations est bien sûr au cœur du dispositif. Mais les partenaires s'attachent à promouvoir l'innovation non technologique, telle qu'une nouvelle méthode de travail ou un nouvel usage d'un matériau traditionnel.

Et au delà du partage du savoir, l'objectif est de faire travailler ensemble ces différents acteurs, pour in fine faire évoluer les métiers. Trois groupes de travail rassembleront des intervenants provenant volontairement d'univers différents. Leur mission : faire émerger de nouvelles méthodologies de travail, de nouveaux modes de collaborations, etc. « Garantie de résultat », « Matériaux » et « Réhabilitation thermique » sont les trois premiers thèmes sélectionnés. Architectes, majors du bâtiment, artisans, assureurs, promoteurs... la volonté des partenaires est d'être le plus éclectique possible et d'intégrer à ces travaux tous les maillons de la chaîne de la construction.

Favoriser une révolution culturelle

Des études vont être lancées pour alimenter la réflexion des groupes de travail. A titre d'exemple, la première portera sur une étude comparative du prix des éco-matériaux. Toujours pour favoriser l'échange et les synergies, des actions d'animation du réseau sont au programme. Visites de chantiers, rencontres avec des acteurs économiques en pointe, retours d'expérience en conception de projet ou accompagnement sur les salons régionaux... tout est prévu pour que les professionnels développent eux-mêmes leurs méthodes de travail. Enfin, en matière d'intelligence économique, Lille Métropole et le cd2e proposent un accompagnement collectif, par groupe de 8 à 10 entreprises, lors de sessions de 2 à 3 jours.

L'objectif est précis : fournir des éléments de veille réglementaire, technologique et d'analyse de marché aux entreprises. Elles pourront ainsi développer un nouveau modèle économique intégrant la performance environnementale à des coûts maîtrisés.

Bientôt sur vos chantiers

La RT 2012 (enfin) sur les rails

Si tu ne viens pas à l'écoconstruction, l'écoconstruction viendra à toi ! Ce pourrait être l'adage de la réglementation thermique 2012, qui est obligatoire depuis le 28 octobre pour les logements en zone Anru, les bureaux, et bâtiments d'enseignement, courant 2012 pour tous les autres bâtiments tertiaires et enfin, le 1er janvier 2013, pour tous les logements situés hors des périmètres ANRU.

Une révolution pour toute la filière, des architectes au moindre corps d'état. Ceux qui se sont entraînés sur le label bâtiment basse consommation (BBC) auront pris une longueur d'avance, mais la réglementation thermique innove sur deux points essentiels : la **garantie de la performance thermique** et l'exigence d'une **efficacité minimale du bâti**, le « Bbio ». Ce « besoin bioclimatique » mesure l'efficacité de la conception. Dans le Nord-Pas de Calais, une consommation maximale est définie à 65 kWh/m².an, sous certaines conditions. Des exigences minimales sont imposées : traitement des ponts thermiques, traitement de la perméabilité à l'air et le recours aux énergies renouvelables.

Pour une première approche, le site du « Plan Bâtiment Grenelle » :

www.plan-batiment.grenelle-environnement.fr

Tous les éclairages sur ce dossier bientôt sur le site internet de Vertuoze

La brique et le béton jouent la carte de l'isolation

Promouvoir les innovations non-technologiques, c'est construire aujourd'hui des maisons durables et économes avec des matériaux connus et maîtrisés. Les industriels de la brique et du béton innovent pour offrir des produits répondant aux exigences des nouveaux labels et surtout de la réglementation thermique 2012.

La région est en pointe. La brique Monomur® de terre cuite de 37,5 cm (parfois 30 cm) peut sous certaines conditions ne nécessiter aucune isolation et constitue un bon régulateur thermique grâce à son inertie. En hiver, elle apporte une stabilité de la température. En été, elle freine l'entrée de la chaleur la journée. C'est le principe du déphasage thermique.

Le produit est aujourd'hui développé par quatre industriels en France, dont une entreprise implantée en Nord-Pas de Calais (Wienerberger) mais aussi par Imerys, Bouyer-Leroux et Terreal qui distribuent leurs produits dans la région.

On trouve désormais également sur le marché des bétons cellulaires (notamment par celui de Cellumat à Saint Saulve Valenciennes)

Le bloc béton associé à des matériaux isolants tente d'être lui aussi d'améliorer sa performance thermique par l'apport de matériaux isolants. On peut citer notamment les blocs de pierre ponce de deux entreprises régionales : Cogebloc et Alkern.

Pour plus d'infos, contacter la Fédération française de la brique (www.fftb.org) ou Blocalians (www.blocalians.fr)

L'agenda régional de l'écoconstruction

- 24-26 janvier / Dunkerque : Assises de l'énergie de Dunkerque. Infos et inscriptions sur www.assises-energie.net/
- 19 janvier / Paris : 2èmes assises nationales de l'éco-rénovation dans l'habitat. Infos sur www.eco-renovation-habitat.com
- 21-23 mars / Lille : Nordbat 2012 avec présentation des produits innovants et des conférences sur l'écoconstruction www.nordbat.com

Les pionniers

Tereneo a obtenu une nouvelle fois le fameux label Minergie pour le second bâtiment qu'il a livré cet été à Villeneuve d'Ascq sur la ZAC de la Haute-Borne. Avec une consommation de moins de 40 kWh/m².an, ce bâtiment de bureaux en ossature et murs de bois massif sort à 1000 euros le mètre carré.

Qualibat délivre une nouvelle qualification des mesureurs de perméabilité à l'air des bâtiments. Une nouvelle qualification qui permettra de valider les compétences des entreprises qui se multiplient sur ce nouveau créneau. Une étape indispensable dans le cadre des labels BBC-Effinergie et de la réglementation thermique 2012.

Rabot Dutilleul Construction expérimente une base vie durable sur le chantier d'AG2R La Mondiale à Mons-en-Baroeul. Peu énergivore, la cabane de chantier se distingue par sa conception et par le choix de matériaux naturels (bois massif, liège...).

L'écoquartier de l'Union, grand prix national des écoquartiers. Avec le nouveau Mons primé pour sa performance énergétique, ils font rayonner la métropole au niveau national. Sur le sujet, le Centre de ressource du développement durable publie un document qui répertorie les aides publiques et privées auxquelles la maîtrise d'ouvrage peut avoir recours (www.cerdd.org).